



PROJET VILCO



ADMINISTRATION COMMUNALE D'UCCLE

Luc Gillmann - Responsable Agenda 21 – Service de l'Environnement
02/348.66.25 - developpementdurable@uccle.brussels

Contexte



20. Susciter le regroupement des desideratas des 19 communes dans les matières durables pour les soumettre à la Région et/ou au pouvoir fédéral.

21. Mener un travail proactif d'accroissement de la participation citoyenne

22. Apporter une aide aux actions citoyennes durables.

	INTEGRER LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE DANS LA VIE COMMUNALE		Action 21
	Objectif D1 Favoriser la participation citoyenne active à la vie de la cité		
	<i>Indicateurs - Nombre d'actions citoyennes durables (...) / Nombre d'entreprises labélisées (...) / Nombre d'écoles participant à un projet de développement durable (...)</i>	GOVERNANCE	
Mener un travail proactif d'accroissement de la participation citoyenne			
Contexte La commune est l'autorité publique de proximité par excellence et le premier lieu d'émergence des diverses démarches participatives. Encore limitée, la participation des citoyens au débat politique comme aux actions collectives s'accroît d'année en année et doit pouvoir trouver un lieu d'expression au niveau communal.			
Développement de l'action Un travail proactif d'accroissement de la participation citoyenne mené par la Commune devrait apporter à la fois un soutien logistique et financier aux actions de quartier, rue ou autre intégrant des principes de convivialité et de durabilité ainsi que la mise en synergie des habitants motivés par l'un ou l'autre projet. Pour y parvenir, il est important de :			
<ul style="list-style-type: none">• pouvoir identifier, au sein de l'administration communale, un service pouvant coordonner l'ensemble des projets citoyens qui s'inscrivent dans la durée;• constituer une liste des projets ou opportunités de subsides régionaux ou fédéraux existants et pouvant répondre aux attentes des habitants (Quartier Durable, Quartier Vert, Fondation Roi Baudouin...);• pouvoir soutenir les actions citoyennes de manière adaptée (apport de petites aides financières (action 22), communication, apport d'expertise, animation...);• susciter la participation, notamment en organisant des débats publics sur des thèmes d'actualités (action 46), sur un projet urbanistique, architectural, sur un appel d'offre... ;• intégrer systématiquement des représentants citoyens dans les diverses plateformes de réflexion, tables rondes, Comités (action 19), etc.			

L'Administration communale d'Uccle

- ± 600 agents communaux (hors enseignants)
- ± 40 services communaux
- ± 120 bâtiments communaux (y compris écoles, bibliothèque, sports, seniors, cimetières...)
- ± 12 sites de « bureaux »

Site Internet

- Contact services communaux :
<http://www.uccle.be/administration/contact>
- Services communaux :
<http://www.uccle.be/fr/administration/service-communaux>
- Heures d'ouverture :
<http://www.uccle.be/administration/heures-douverture-des-bureaux-de-ladministration>



ACU – Services communaux

Maison communale – Place Vander Elst 29

Etat civil-Population, Manifestations, Secrétariat, Communication, Salle du Collège/Conseil, Affaires générales (Occupation de la voie publique...)

25 Rue Auguste Danse

Urbanisme (PU, règlements, Archives), Mobilité, Travaux-Voirie (Trottoirs, Egouts, Eclairage, Tags, revêtements, signalisation...), BCA, BCM, Réserve de Stationnement, Enseignement, Centrale des Marchés, Cadastre,

27 Rue Auguste Danse

Environnement (PE, A21/DD, primes, Eau, faune, compost, brochures, ...)

87 Rue Beeckman

Para-scolaire, Personnel, Logement, Rénovation Urbaine, Sports, Seniors

89 Rue Beeckman

AISU, Propriété communales/Régie Foncière (potagers)

3 Rue Auguste Danse

Etrangers, Cultes, Finances-Recettes (Receveur), Cartes de stationnement/Parking, Taxes

21 Rue Victor Gambier

Action sociale, Prévention (GdP), Familles-Crèches-Santé-Egalité des Chances, Médiation sociale

6 Avenue de Wolvendael

Culture

41 Avenue Paul Stroobant

Service Vert (entretien espace vert, broyat, abatage, ...)

860 Chaussée d'Alseberg

Jeunesse, Economie et Commerces (marchés, brocantes), CPAS (boutique 4 saisons, Cellule énergie, CDAG, ...)

160 Rue de Stalle

Propreté (Poubelle orange, sacs vert, animaux morts), Prêt de matériel

28 Rue des Fidèles

Dépôt Voirie (mort aux rats)

153 Chaussée de Saint-Job

Dépôt Voirie (pavés, ...)

Fonctionnement d'une Commune

1x/mois. Dernier
jeudi du mois le soir

Conseil Communal

BG, CC

Fonction « législative »

Vote les règlements et arrêtés communaux, le budget et les comptes ; désigne les Echevins

1x/sem. Jeudi
matin

Collège des Bourgmestre et Echevins

BG, Ech, (P. CPAS)

Fonction « Exécutive »

Gestion quotidienne collective

Bourgmestre

« Chef » de la Commune

Préside le Collège, signe les règlements et décisions du Conseil communal, du Collège, les publications, les actes et correspondances de la Commune, fonctionnaire de l'état civil, fait partie du Collège de police, responsable de l'exécution des Lois, Ordonnances ..., responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité (arrêtés)

Fonctionnement d'une Commune

Secrétaire Communale

1^{ère} fonctionnaire communale

Supervise la préparation des dossiers soumis au Collège, acte ses décisions et de veille à leur bonne exécution par les services communaux, dirige et coordonne les services communaux, gère le personnel communal

Receveur communal

Budget

Le Service du Receveur est en charge de l'élaboration du budget et du compte, de la perception des recettes et du paiement des dépenses. Gestion de la trésorerie.

Comité de Direction

SC, RC, Dir. Dpt.

Organe de travail

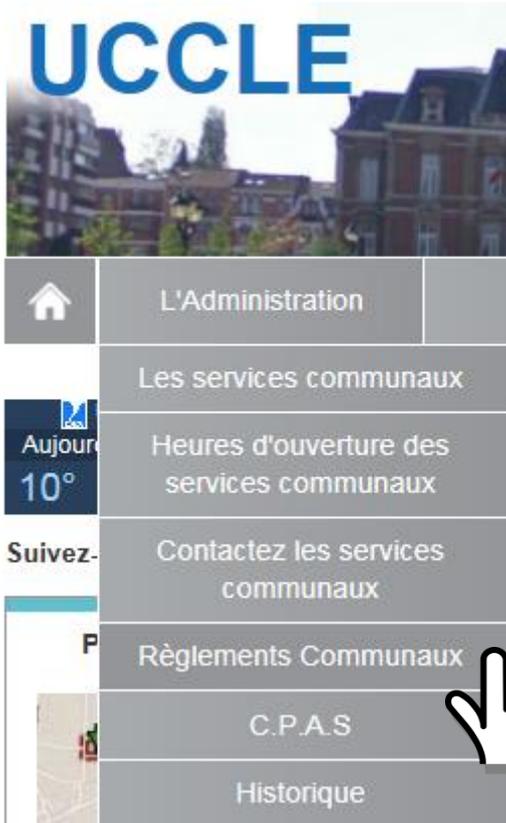
Suivi des décisions du Collège Missions stratégiques, "courroie de transmission" entre le Collège et l'administration, discussion et de suivi des projets stratégiques communaux.

ACU - Organigramme

DEPARTEMENT	ECHEVIN COMPETENT	SERVICE	DEPARTEMENT	ECHEVIN COMPETENT	SERVICE
Affaires culturelles et récréatives	M. le Bourgmestre M. l'échevin Sax	Manifestations publiques Seniors Parascolaire Extrascolaire	Espace public	M. l'échevin Sax	Service Vert
Affaires éducatives	Mme l'échevin Gol-Lescot Mme l'échevin Delwart	Culture Sports Jeunesse		Mme l'échevin Gol-Lescot	Propreté
Affaires générales	Mme l'échevin Maison Mme l'échevin Roba-Rabier	Education Crèches Familles Santé Egalité des chances		M. l'échevin Biermann	Mobilité Parking Voirie Réservation de stationnement Transport
Affaires sociales et économiques	M. le Bourgmestre Mme l'échevin Maison	Secrétariat central Archives Informations communales Assurances Economat Sanctions administratives		Mme l'échevin Delwart	Prêt de matériel Expulsions
Aménagement du territoire et politique foncière	M. le Bourgmestre Mme l'échevin Delwart Mme l'échevin François M. l'échevin Cools	Affaires juridiques Prévention Horeca Action sociale Economie et Commerce Urbanisme-Cadastre Rénovation urbaine Environnement Propriétés communales Régie foncière Logement		M. le Bourgmestre	Population Etrangers Naissances-Mariages Passeports Casier judiciaire Décès
			Etat civil	M. l'échevin Biermann	Nouvelles technologies (Informatique) Bâtiments (Architecture, Maintenance bâtiments : administration et technique) Centrale des marchés
			Facility management	M. le Bourgmestre	Cultes
			Finances	Mme l'échevin Delwart	Recette Taxes
			Ressources humaines	M. l'échevin Cools	Personnel
				Mme l'échevin Delwart	Rémunérations et pensions

ACU – Règlements/ Primes

Vous êtes ici : Accueil / L'Administration / Règlements Communaux



Règlements Communaux

- Action Sociale
- Culture: bibliothèques francophones (PDF)
- Culture: bibliothèque néerlandophone (en néerlandais) (PDF)
- Économie Ucloise → Prime commerce
- Éducation
- Environnement: primes énergie communales → Primes infiltration, citerne, toiture verte, ..
- Environnement: règlement-subsidie pour la stérilisation des chats domestiques (PDF)
- Règlement communal d'urbanisme relatif à la gestion des eaux → RCU eau (lutte contre les inondations)
- État Civil
- Manifestations publiques → Règlement d'occupation Doyenné
- Mobilité → Prime VAE

Police

- Règlement général de police → Bruits (heures), trottoirs, déchets /dépôts, écoulement des eaux, nourrissage animaux sauvage, occupation espace public, stationnement, ...
- Prévention → Prime sécurisation
- Réservation d'emplacements de stationnement
- Sports → Occupation des centres sportifs
- Taxes
- Tournages sur le territoire de la Commune d'Uccle et la redevance s'y rapportant
- Travaux
- Urbanisme → PPAS, PL, RCU

Règlements Travaux

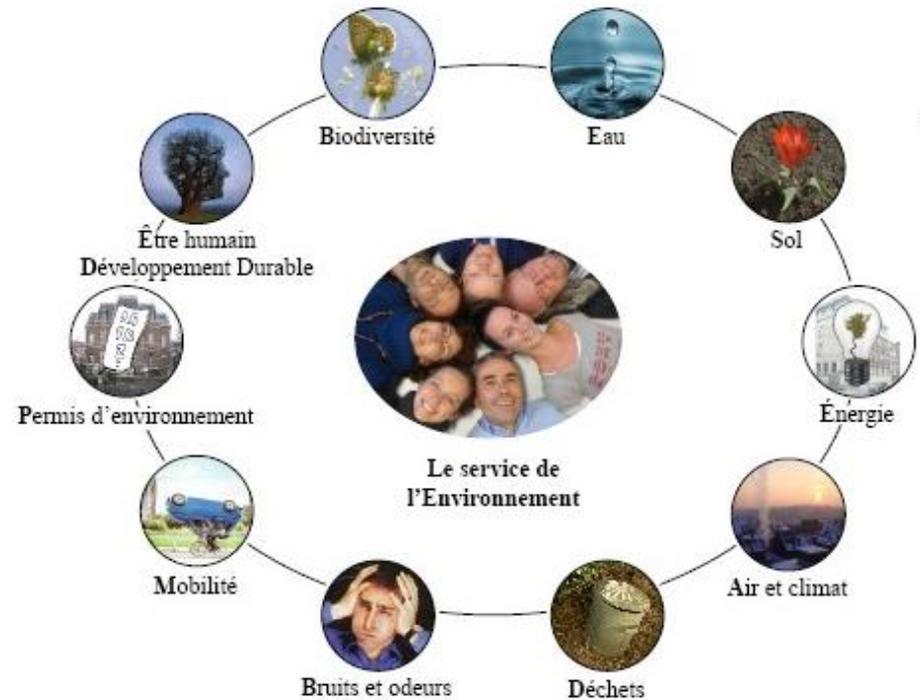
Voirie

- Règlement communal d'urbanisme relatif à la gestion des eaux (RCU Eau) (PDF)
- Règlement sur la construction, reconstruction et la réparation des trottoirs (PDF) → Article 26.- Aménagement d'une zone de plantation.- Plantes grimpantes
- Règlement relatif à la coordination et à l'organisation des chantiers en voie publique (PDF)
- Règlement sur la procédure à suivre en vue d'obtenir le placement d'un miroir sur la voie publique afin de sécuriser une sortie de voie privée (PDF)
- Règlement sur la procédure à suivre en vue d'obtenir le marquage d'une ou plusieurs zones d'évitement et l'éventuel placement de bacs à plantes sur la voie publique communale (PDF) → Placement de bacs à plantes sur la voie publique communale

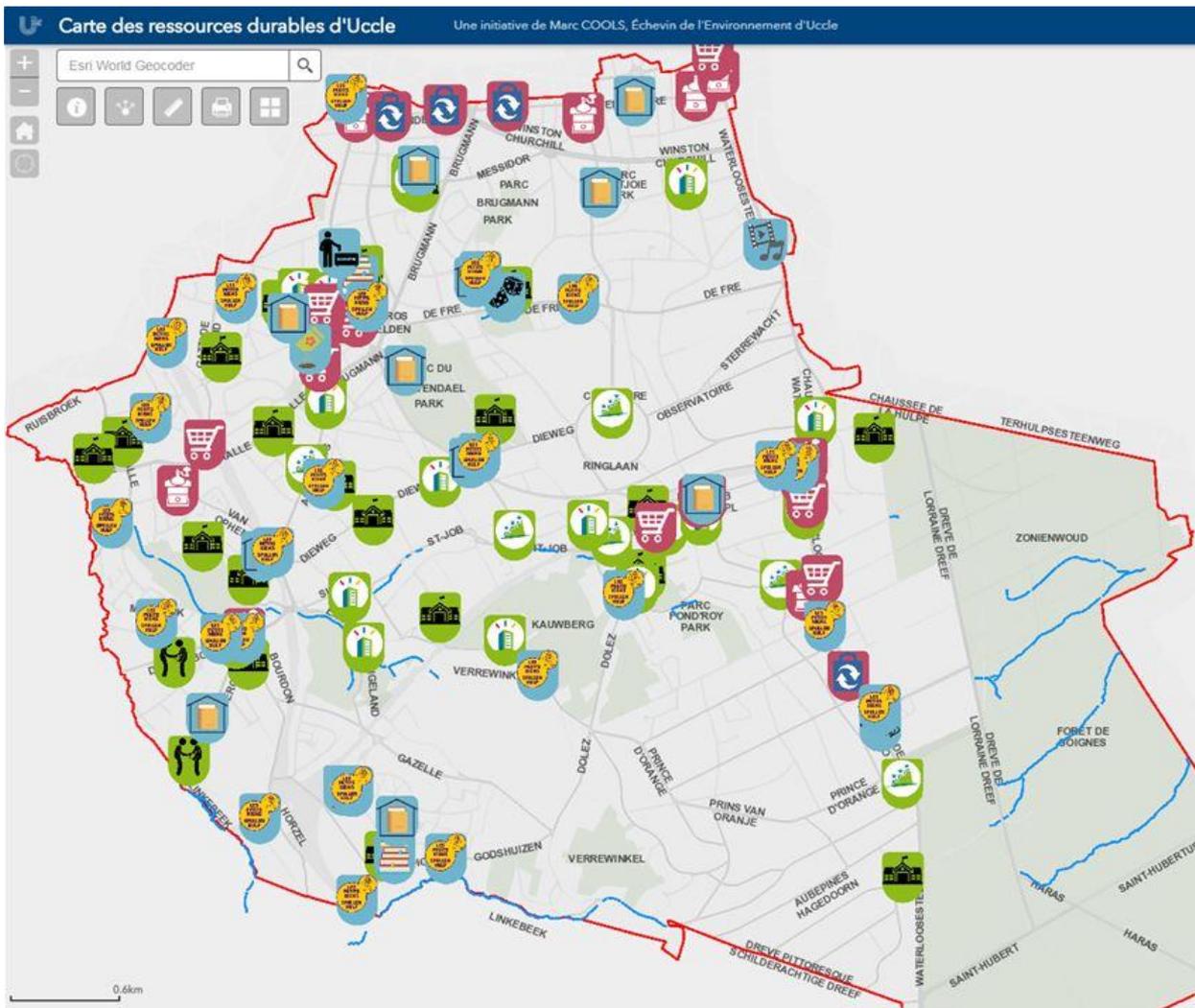
ACU – Services

- Maîtres-composteurs / -maraîchers
- Broyat → Service Vert
- Sacs réutilisables de la Commune / Autocollants Stop Pub/ Brochures → Service de l'Environnement
- Matériel (table, chaises, ...) → Service Prêt de Matériel
- Poubelles en plastique dur; de poubelle en dur orange pour déchets organiques; Sacs verts
- Cendriers de poche réutilisables → Service propreté / Maison Communale
- Open Frigo (Gare de Calevoet) → Service de l'Action Sociale
- Give Box (en cours) → Service de l'Action Sociale
- Centrale des Moins Mobiles ucquoise (CMMU) → Service de l'Action Sociale
- Object trouvés (recherche/dépôts) → Action Sociale / Police
- ...

ACU – Services

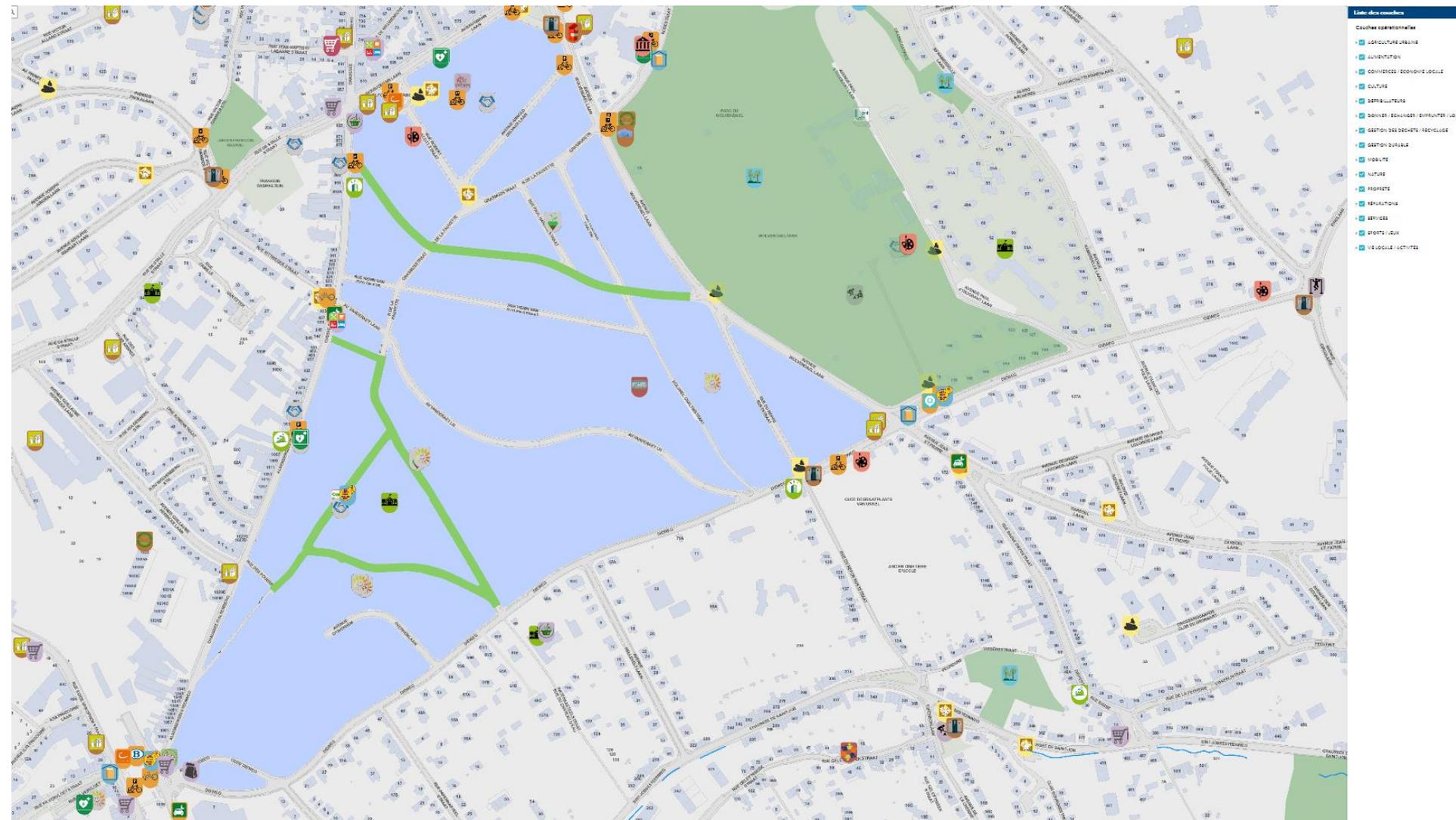


ACU – Outils



<http://www.uccle.be/administration/agenda-21/cartographie>

Carte ressources durables – QD Oxy 15



Communication et Valorisation des actions/initiatives/projets durables



AGENDA 21 LOCAL - BILAN CABONNE - PLAN NATURE

Vous êtes ici : Accueil / L'Administration / Agenda 21 / État d'avancement / Etat d'avancement 2014-2017 : 10 ans d'Agenda 21 à Uccle !

Etat d'avancement 2014-2017 : 10 ans d'Agenda 21 à Uccle !

Vous êtes ici : Accueil / L'Administration / Agenda 21 / État d'avancement

L'état d'avancement

1. [Etat d'avancement 2014-2017 : 10 ans d'Agenda 21 à Uccle !](#)
2. [Etat d'avancement 2014](#)
3. [Etat d'avancement 2013](#)
4. [Etat d'avancement 2012](#)
5. [Etat d'avancement 2009-2011](#)

- Illustré
- Valorisation des initiatives citoyennes
- 160 pages !
- Disponible sur : <http://www.uccle.be/administration/agenda-21/etat-davancement>

10 ans déjà que la Commune d'Uccle s'est lancée dans la réalisation et la mise en œuvre d'un Agenda 21, c'est-à-dire un plan d'actions pour un développement plus durable de la commune! Plusieurs événements ont ponctué ces 10 années tels que la phase de participation citoyenne, la validation du Plan d'action Agenda 21 par le Conseil communal en 2009, l'adoption d'un Bilan Carbone en complément de l'Agenda 21, l'adoption d'un Plan Nature en 2016, etc.



Exemple d'une demande

Placement de bacs potagers Place de Saint-Job

Services/Echevinats consultés

- Voirie (3 agents)
- Manifestation
- Service Vert
- Economie et commerce
- Sport
- Propreté
- Directeur Propreté/Sport/Vert
- Echevin de la Propreté et des Sports
- Echevin de l'Environnement

Gestion Responsable DD

- Centralisation des demandes
- Echanges/précisions
- Visite sur place
- Consultation des services
- Argumentation et défense du projet : hiérarchie/Echevins
- Rapport au Collège
- Communication vers les demandeurs
- Suivi du projet

En général

Selon le type de demande : de 10 jours min à 3-4 semaines avant réponse...